

CHAPITRE XXII.—COMMERCE EXTÉRIEUR

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—Le commerce international du Canada après les négociations du Kennedy Round.....	1016	Partie III.—L'État et le commerce extérieur.....	1054
Partie II.—Statistique du commerce extérieur.....	1026	SECTION 1. SERVICES FÉDÉRAUX DU COMMERCE EXTÉRIEUR.....	1054
SECTION 1. NOTES EXPLICATIVES SUR LA STATISTIQUE DU COMMERCE CANADIEN.....	1026	SECTION 2. ÉVOLUTION DU TARIF DOUANIER.....	1063
SECTION 2. LE COMMERCE EXTÉRIEUR DANS SON ENSEMBLE.....	1028	Sous-section 1. Le Régime douanier du Canada.....	1063
SECTION 3. COMMERCE PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE.....	1030	Sous-section 2. Relations douanières et commerciales avec les autres pays, au 15 septembre 1967.....	1064
SECTION 4. COMMERCE SELON LES MARCHANDISES.....	1040	Partie IV.—Tourisme entre le Canada et les autres pays.....	1073
SECTION 5. COMMERCE EXTÉRIEUR PAR SECTION ET DEGRÉ DE FABRICATION.....	1048		

On trouvera, à la page xvi du présent volume, la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

L'étude du commerce extérieur ne se borne pas aux importations et exportations de marchandises, si importantes soient-elles. Au sens large, le commerce extérieur comprend tous les échanges internationaux de marchandises, services, valeurs mobilières et autres transactions financières. Ces éléments et leurs rapports sont exposés dans le présent chapitre ainsi qu'à la section 4 du chapitre XXIV. La Partie I donne des renseignements spécialement préparés au sujet des négociations tarifaires du Kennedy Round et de leurs répercussions sur le commerce extérieur du Canada. La Partie II donne les statistiques détaillées de ce commerce. La Partie III expose les façons dont l'État favorise et encourage le commerce avec l'étranger; elle donne, en outre, un aperçu du tarif douanier du Canada. La Partie IV examine en détail la question du tourisme entre le Canada et l'étranger en 1966 et estime les dépenses effectuées à cette fin.

PARTIE I.—LE COMMERCE INTERNATIONAL DU CANADA APRÈS LES NÉGOCIATIONS DU KENNEDY ROUND*

Tous les pays s'étant réciproquement consenti quelques concessions, il est difficile de dire quelle forme et quel aspect le commerce extérieur du Canada prendra une fois que les réductions tarifaires accordées au cours des négociations Kennedy auront été intégralement mises en œuvre. La question est beaucoup plus complexe qu'un problème d'arithmétique simple, où l'on ajoute une quantité ici pour en soustraire une autre ailleurs. L'analyse des répercussions exactes sur le commerce du Canada est d'autant plus difficile que les concessions ne seront pas pleinement mises en vigueur avant le 1^{er} janvier 1972.

* Rédigé (en février 1968) par M. G. A. Richardson, Directeur, Division du commerce extérieur, Bureau fédéral de la statistique.